



Agenda

Pour mémoire

1^{er} mars 2023

Formation continue en distanciel des psychologues chargés de l'examen psychotechnique.

8 et 9 mars 2023

Formation initiale des psychologues chargés de l'examen psychotechnique.

15 et 16 mars 2023

Formation continue des animateurs de stage SSR « conduites addictives » à Paris.

2, 9, 21 et 30 mars 2023

Formations continues des médecins en distanciel.

2, 7, 9, 10, 16, 28 mars 2023

Formations continues des médecins en présentiel dans les villes de Montpellier, Nevers, Lille, Paris, Rennes, Alençon, Marseille.

À venir

18 et 27 avril 2023

Formations continues des médecins en distanciel.

20 avril 2023

Formations continues des médecins dans les villes de Pau, Mâcon et Saint-Lô.

26 et 27 avril 2023

Formation continue des animateurs de stage SSR « Booster » à Lyon.

LA LETTRE DE L'INSERR

Directeur de la publication :
Thierry OLIVIER

Assistante Communication :
Céline BORDET

Conception : Renaud SCAPIN

INSERR

122, rue des Montapins
CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex
Tél : 03.86.59.90.59
Fax : 03.86.59.53.82
www.inserr.fr

Actualités

FORMATIONS INSTITUTIONNELLES

FORMATIONS INITIALES

IPCSR promotion de septembre 2022

Après avoir validé la première phase de leur formation initiale par l'obtention de leur qualification provisoire à l'évaluation de candidats à l'examen du permis de conduire de la catégorie B en toute autonomie, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière issus de la promotion de septembre 2022 sont de retour à l'INSERR.

En fonction de leur expérience du deux roues, les stagiaires sont évalués sur des modules dédiés à la « motocyclette » dont la réussite conditionne l'accès à la seconde phase de formation, à savoir la préparation à la qualification des candidats à l'examen de cette catégorie de permis.

Un délégué au permis de conduire et la sécurité routière les évaluera à l'issue en vue d'obtenir la qualification professionnelle spécifique.

FORMATIONS CONTINUES

Label qualité

Le label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » s'inscrit dans la volonté de l'État d'inciter les professionnels à s'engager dans une démarche de qualité. Créé par arrêté du 26 février 2018 modifié, ce label est entré en vigueur le 2 mars 2018. Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'école de conduite ou de l'association, le label est valable trois ans. Il est reconductible et soumis à des audits de suivi effectués par des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) et délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR). Ces « audits de suivi » visent à vérifier le respect des critères du label et à accompagner les établissements labellisés. Dans la continuité des actions « label qualité » organisées par l'INSERR à la demande du ministère de l'Intérieur en 2022, deux nouvelles sessions ont eu lieu.

Vingt agents IPCSR ont suivi ce module en mars.

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Formation continue des experts en automobile Agrément VE 2024



Formation à distance (FOAD)

mercredi 5 juillet 2023

Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel ou par téléphone

- Annick SIRE : annick.sire@inserr.fr - 03 86 59 90 57 ou sur www.inserr.fr

Inscription et paiement possibles directement sur notre site (paiement sécurisé)



Autres moyens de paiement acceptés : virement, chèque

Vous préférez une formation en présentiel, retrouvez le calendrier 2023 en ligne avec de nombreuses dates proposées un peu partout en France (hors départements outre-mer).

Formations initiales et continues des professions réglementées (médecins, psy, animateurs, GTA)

Calendrier de formation en ligne sur le site de l'INSERR : www.inserr.fr

Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel ou par téléphone :

- Marie SAFFRAY : marie.saffray@inserr.fr - 03 86 59 90 56
- Céline BORDET : celine.bordet@inserr.fr - 03 86 59 96 81

Ressources humaines

Directeur du département des formations institutionnelles

Monsieur Camal Boudair est nommé début avril directeur du département des formations institutionnelles et adjoint au directeur général de l'INSERR.

Il sera secondé par Madame Fabienne Denimal, nouvellement arrivée au sein du département en qualité de responsable des formations institutionnelles.

Chargé de communication - DPD

Monsieur Hamid El-Messnaoui, chargé de projets transversaux auprès de la direction générale, est nommé début avril chargé de communication de l'INSERR ainsi que Délégué à la Protection des Données (DPD) des données au sens du RGPD.

Responsable des formations réglementées (PAP, psychologues, médecins, GTA)

En vue du prochain départ en retraite de Madame Saffray, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au sein de l'INSERR pour reprendre la gestion des formations réglementées (PAP, Psychologues, Médecins, GTA).

Madame Bordet a été retenue pour remplir ces nouvelles missions et travaille dès à présent en binôme avec Madame Saffray sur les dossiers en cours.

Vous souhaitez communiquer sur la lettre mensuelle de l'INSERR, contactez-nous info@inserr.fr

Formation continue des médecins

Votre agrément arrive à échéance au cours de cette année ? Si vous souhaitez poursuivre votre activité de médecin chargé du contrôle médical de l'aptitude à la conduite, pensez à le renouveler rapidement.

L'INSERR propose des formations où des places sont encore disponibles prochainement à :

- **Pau (64)**
jeudi 20 avril 2023
- **Chambéry (73)**
mardi 2 mai 2023
- **Valence (46)**
jeudi 4 mai 2023
- **Vichy (03)**
jeudi 25 mai 2023
- **8 villes en juin 2023**



Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel ou par téléphone, **Céline Bordet** : celine.bordet@inserr.fr - 03 86 59 96 81 ou sur www.inserr.fr

Fiche d'inscription téléchargeable sur notre site. À retourner par courrier ou mail.
Moyens de paiement acceptés : virement, chèque bancaire.

Formation continue GTA & formateurs habilités

Une session de formation est ouverte à :

- **Nevers (58), le mercredi 7 juin 2023**

Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel ou par téléphone, **Marie Saffray** : marie.saffray@inserr.fr - 03 86 59 90 56 ou sur www.inserr.fr

Fiche d'inscription téléchargeable sur notre site. À retourner par courrier ou mail.
Moyens de paiement acceptés : virement, chèque bancaire.

Entreprises et administrations

DUERP - Besoin de formation en sécurité routière

Retrouvez nos offres de formations sur les thématiques :

- Le risque routier
- L'éco-conduite
- Le post-permis

Vous avez une demande spécifique ? Nos équipes pédagogiques étudient votre projet et proposent un programme de formation adapté à votre besoin. Consultez notre site www.inserr.fr

Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel ou par téléphone :

Cécile Favier :
cecile.favier@inserr.fr

03 86 59 90 52

Maud Venesque :
maud.venesque@inserr.fr

03 86 59 96 88



Nous y étions !
L'INSERR était présent aux 12^{es} rencontres Flotauto qui se sont déroulées à Paris le 9 mars 2023.
Une journée riche en rencontres. Merci à tous nos visiteurs !